

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Demi-journée formation AMOSL

No d'activité : 83349

Date : jeudi le 27 octobre 2022

Lieu : Hôtel Universel

Coordonnées :

Objectifs

Après ce programme, les participants seront en mesure de :

SANTÉ AUTOCHTONE :

- Identifier certaines particularités concernant les membres des Premières Nations pour ce qui est de la couverture de certains soins (santé Canada)
- Expliquer ce qu'est le principe de Jordan
- Discuter des particularités de la pratique auprès des patients des Premières Nations.

AIDE MÉDICALE À MOURIR AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

- Dresser un portrait de l'AMM au SLSJ
- Nommer les nouveaux éléments de la mise à jour de la loi sur l'AMM
- Rappeler la structure en place en appui aux médecins en ce qui a trait à l'AMM

LA CAPITATION : POUR MOI AUSSI ?

- Définir la capitation comme mode de rémunération ;
- Déterminer comment ce mode changerait l'organisation du travail au sein de son groupe ;
- Restructurer l'organisation de la première ligne dans son milieu.

Président de séance :

Horaire

2022-10-27	13:00	14:00	Conférence	Santé autochtone	Dre Louise-Josée Gill
2022-10-27	14:00	15:00	Conférence	Aide médicale à mourir au Saguenay-Lac-St-Jean	Dr Jean Mathieu
2022-10-27	15:00	15:30	Pause/Repas		
2022-10-27	15:30	16:30	Conférence	La capitation : pour moi aussi ?	Dr Claude Rivard

L'Association des médecins omnipraticiens de Saguenay Lac St-Jean, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Aucun

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : <https://amosl.ca/inscription-aga/>



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.